

Province de Québec
Municipalité du Village de Price

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil tenue à l'Hôtel-de-ville de Price, lundi, le 4 avril 2016, à l'heure et au lieu ordinaires des séances de ce conseil à laquelle sont présentes mesdames Lise Levesque et Nathalie Morissette, conseillères et sont présents messieurs Bruno Paradis, Yanick Ringuette, Ghislain Michaud et Mathieu Gagné, conseillers sous la présidence de monsieur Fabien Boucher, maire.

Madame Louise Furlong, directrice générale, greffière est aussi présente.

MOT DE BIENVENUE.

1. **Lecture et adoption de l'ordre du jour:**

2016-093

Il est proposé par Nathalie Morissette, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté.

2. **Procès-verbaux du 7 mars 2016 et du 21 mars 2016:**

2016-094

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance 7 mars 2016 soit adopté conditionnellement à l'amendement de la résolution # 2016-067 qui se lira comme suit:

Résolution 2016-067:

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement de considérer la fin de l'emploi de monsieur Daniel-Marcel Gagné en date du 5 mars 2016 pour la saison 2015-2016.

Adopté.

De plus, il est résolu d'approuver à l'unanimité le procès-verbal de la séance d'ajournement du 21 mars 2016.

Adopté.

3. **Lecture et adoption des comptes:**

2016-095

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement que les comptes suivants soient votés et payés:

Paiements effectués: 154 111,27\$

2016-095

Paiements à effectuer: 29 664,34\$

Adopté.

4. **Correspondance:**

4.1 Fêtes du 100ième de la paroisse:

2016-096

Considérant la demande d'aide financière déposée par le *Comité des fêtes du 100ième de la paroisse*;

Considérant que cette célébration sera un évènement majeur et donnera une bonne visibilité à l'extérieur des limites pour la municipalité de Price;

2016-096

Considérant que la municipalité de Price a contribué au projet dans le passé par le versement d'une aide financière et la fourniture d'une aide technique (photocopies etc);

À cet effet, il est proposé par Lise Levesque, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement que la municipalité de Price accepte de contribuer pour un montant supplémentaire de 5000,\$ moyennant la reconnaissance de partenaire "*Platine*". Cette somme de 5 000,\$ sera financée par le surplus accumulé non-affecté. De plus, il est résolu d'autoriser le *Comité des fêtes du 100ième de la paroisse* à utiliser le terrain du parc municipal, l'hôtel-de-ville, le pavillon des loisirs et les stationnements lors de l'évènement.

Adopté.

4.2 Campagne de financement 2016 de la Fondation du CSSS de la Mitis:

2016-097

Il est proposé par Lise Levesque, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement d'autoriser le versement d'une aide financière de 25,\$ à la *Fondation du CSSS de la Mitis* dans le cadre de la campagne de financement 2016.

Adopté.

4.3 Coupe Dodge Hockey féminin:

2016-098

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement de verser une aide financière de 25,\$ à l'équipe féminine de hockey *Les Cyclones du Bas-Saint-Laurent* pour aider au paiement des frais de transport et d'hébergement lors de la présentation de la Coupe Dodge hockey féminin, du 14 au 17 avril 2016, au Lac Saint-Louis.

Adopté.

4.4 La planification stratégique des investissements en infrastructures:

2016-099

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement d'autoriser la participation de monsieur Fabien Boucher, maire et monsieur Roger Landry, contremaître à la formation offerte aux municipalités concernant la planification stratégique des investissements en infrastructures. Des frais de 45,\$/participant sont payables à Tetra Tech. Les frais de déplacements seront remboursés conformément à la réglementation en vigueur

Adopté

4.5 Rôles et responsabilités des élus:

2016-100

Il est proposé par Yanick Ringuette, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement d'autoriser l'inscription de monsieur Bruno Paradis à la formation "*Rôles et responsabilités des élus*" présentée par la Fédération québécoise des municipalités, à Métis-sur-Mer, le 9 avril prochain. Les frais d'inscription sont de 325,\$ plus taxes. Les frais de déplacements et de repas seront remboursés conformément à la réglementation en vigueur.

Adopté.

4.6 Stationnement devant la caserne du service-incendie:

2016-101

Considérant la demande soumise par le chef aux opérations du service incendie;

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement d'autoriser l'achat de deux panneaux de signalisation identifiant l'interdiction de stationner de chaque côté de la grande porte de la caserne afin d'assurer l'accès à la caserne en situation d'urgence.

Adopté.

4.7 Réservation pour un tournoi de balles:

2016-102

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement d'autoriser le *Club des Bons Amis* à utiliser le terrain du parc Albert-Dupont et le pavillon des loisirs les 24, 25 et 26 juin 2016 pour la présentation d'un tournoi de balles.

Adopté.

4.8 Réservation du terrain de balles/Ligue de balle mixte Budweiser:

2016-103

Considérant la demande soumise par madame Cindy Canuel pour l'utilisation du terrain de balles par la *ligue mixte Budweiser* les lundis, mercredis et dimanches, si nécessaire pour la période du 1er juin au 16 septembre 2016 inclusivement;

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement que la municipalité du Village de Price autorise la *ligue mixte Budweiser* de Price à faire l'utilisation du terrain de balles du parc Albert-Dupont aux conditions énumérées ci-dessous :

- La *ligue mixte Budweiser* devra nommer une personne responsable pour les clés, les bris, l'accès au terrain et l'utilisation adéquate des lieux;
- L'usage du pavillon des loisirs est permis seulement pour accéder aux toilettes et ranger l'équipement et ce sous la supervision du responsable;
- Le papier à main ne sera plus disponible puisque des séchoirs ont été installés sur place;

2016-103

- L'horaire à respecter est de 19 h 30 à 22 h 30 ;
- Les dimanches et jours fériés, la ligue est responsable de préparer le terrain;
- La réquisition des employés en dehors des heures normales de travail n'est pas autorisée;
- Les véhicules motorisés ne sont pas tolérés dans le parc;
- La barrière sera ouverte en situation d'urgence seulement;
- La conduite du tracteur est réservée exclusivement à messieurs Gilles Morissette et Kevin Paul;
- S'assurer que les participants et le public respectent la signalisation routière sur la rue Oscar-Fournier et n'entravent aucunement la circulation automobile et des véhicules d'urgence;
- La municipalité se dégage de toutes responsabilités en cas de blessures auprès des participants ou du public;
- Des frais de location de 200,\$ par équipe seront payables avant le 30 juin 2016;
- Advenant le non-paiement à l'échéance, l'accès aux lieux et l'utilisation des lumières seront interdits et ce dès le 1^{er} juillet 2016.

Adopté.

4.9 Appui aux acériculteurs:

Considérant qu'entre 2000 et 2015, le nombre d'entailles québécoises est passé de 33 à 44 millions grâce à la stabilité qu'apporte le système de mise en marché collective;

2016-104

Considérant qu'en 2015, l'Agence de vente de sirop d'érable québécoise a fracassé un nouveau record de vente avec 103,8 millions de livres et que ces ventes sont en expansion pour la cinquième année consécutive;

Considérant qu'en 2015, les exportations canadiennes de produits de l'érable ont fracassé un nouveau record de 92,8 millions de livres et que ces exportations sont en expansion pour la cinquième année consécutive;

Considérant que la diversification des marchés du sirop d'érable d'ici est en développement constant grâce à l'innovation et l'entrepreneuriat des Québécois œuvrant dans cette filière;

Considérant que les acériculteurs investissent annuellement environ 5M\$ en recherche, innovation et développement des marchés ;

Considérant que la filière acéricole québécoise a généré en 2009 un PIB (produit intérieur brut) d'environ 611 M\$ (production : 278 M\$, transformation : 189 M\$, et exploitations de type touristique : 144 M\$);

Considérant que pour la filière acéricole québécoise en 2009, le gouvernement a perçu en impôt et autres revenus de taxation nets près de 57,3 M\$ auxquels il faut ajouter près de 47,2 M\$ en parafiscalité pour un total de 104,5 M \$;

2016-104

Considérant que l'acériculture est un pilier économique d'importance pour plusieurs régions du Québec;

Considérant que le rapport de Florent Gagné intitulé « POUR UNE INDUSTRIE ACÉRICOLE FORTE ET COMPÉTITIVE » conclut que le système de mise en marché du sirop d'érable québécois « a produit de grandes choses » et que selon l'auteur, « il serait indéfendable de revenir en arrière et de tout détruire »;

Considérant que certaines des recommandations du Rapport s'appuient sur une interprétation erronée des données économiques de part de marché puisque de 1985 à 2015, le Québec a produit 72% de la production mondiale et que pendant cette période, le seuil de 80% n'a été franchi qu'à 2 reprises, soit en 2000 et en 2003;

Considérant que le Rapport recommande l'abolition de plusieurs outils de mise en marché collective et que si ces recommandations sont appliquées, cela nous ramènerait à l'époque où l'instabilité, l'évasion fiscale et l'absence de développement caractérisaient cette industrie;

Considérant que le Rapport ne fait aucune analyse économique des conséquences de l'application des recommandations avancées, ce qui est irresponsable et insécurisant pour l'industrie;

Considérant que le Rapport ignore complètement les plans d'actions et les planifications stratégiques en cours pour assurer le développement de la filière acéricole québécoise;

À cette effet, il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Lise Levesque et résolu unanimement que la municipalité du Village de Price appuie les acériculteurs dans leur démarche auprès du Gouvernement du Québec et requiert :

De mettre de côté le Rapport de Florent Gagné intitulé « POUR UNE INDUSTRIE ACÉRICOLE FORTE ET COMPÉTITIVE » et de laisser le soin aux acteurs crédibles de la filière acéricole québécoise de poursuivre l'amélioration des piliers du système actuel de mise en marché du sirop d'érable québécois dont le contingentement acéricole, l'Agence de vente et la réserve stratégique de sirop d'érable.

Adopté.

5. Dépôt du rapport financier au 31 décembre 2015:

Reporté à la séance d'ajournement du 18 avril 2016.

6. Affectation de la somme prévue au budget 2015 pour le nettoyage des étangs aérés (5000,\$):

Reporté à la séance d'ajournement du 18 avril 2016.

7. Convention collective 2015-2019:

Reporté à la séance d'ajournement du 18 avril 2016.

8. Programme de prévention au travail:

Reporté à la séance d'ajournement du 18 avril 2016.

9. Plan d'action 2016 du Comité de développement de Price :

2016-105

Il est proposé par Lise Levesque, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement que la municipalité du Village de Price accepte le dépôt du plan d'action 2016 du Comité de développement de Price et autorise le versement d'une contribution financière de 500,\$.

Adopté.

10. Avis de motion:

Madame Nathalie Morissette présente un avis de motion à l'effet qu'un règlement relatif aux rejets dans le réseau d'égout sera soumis au conseil municipal pour adoption lors d'une séance ultérieure.

11. Adhésion 2016-2017 à l'URLS:

2016-106

Il est proposé par Yanick Ringuette, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement de verser la somme de 150,\$ à *l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent*, représentant les frais d'adhésion à l'organisme pour l'année 2016-2017. Monsieur Mathieu Dufour, coordonnateur en loisir est autorisé à participer à l'assemblée générale annuelle le 8 juin prochain pour représenter la municipalité.

Adopté.

12. Service incendie de Price:

12.1 Congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec, du 21 au 24 mai 2016:

2016-107

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Nathalie Morissette et résolu unanimement d'autoriser l'inscription de messieurs Albert Côté et Mario Chouinard respectivement chef aux opérations et capitaine aux opérations du service-incendie, au congrès de *l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec*. Les frais d'inscription sont de 417,\$ plus taxes/participant. De plus, il est résolu d'autoriser le remboursement des frais de déplacements, d'hébergement et de repas aux participants et ce tel que prévu dans la réglementation en vigueur.

Adopté

12.2 Liste à jour des pompiers volontaires pour la protection par la CNESST:

2016-108

Conformément aux exigences de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail;

Il est proposé par Lise Levesque, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement de reconnaître la liste ci-dessous comme étant la liste officielle des pompiers volontaires du service incendie de Price pour l'année 2016 :

2016-108

Banville Michel	Bérubé Steeve	Bérubé-Huet Dany
Blanchet Gervais	Bouchard Gabriel	Boucher Jonathan
Chenel Dominic	Chouinard Mario	Chouinard Mathieu
Chouinard Alexandre	Côté Albert	Deroy Steve
Dupont Jérôme	Desrosiers Michel	Levesque Jean-François
Plourde Tommy	Richard Serge	Richard Sébastien
Ringuette Jean-François	Sergerie Jean-Pierre	Tremblay Vincent

Adopté.

12.3 Déploiement des ressources:

2016-109

Considérant que la municipalité du Village de Price s'est engagée dans le schéma de couverture de risque incendie à déployer un minimum de ressources lorsque la notion de forces de frappe s'applique;

Considérant que le service de sécurité incendie (SSI) doit transmettre au CAUREQ un protocole de déploiement initial en conformité à la force de frappe;

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement que le conseil de la municipalité du Village de Price adopte le protocole de recommandation initiale d'incendie présenté et recommandé par le service incendie de la région de Price dans le cadre du schéma de couverture de risques en incendie adopté par la MRC de la Mitis et les obligations contractuelles avec le CAUREQ et qu'il autorise monsieur Jonathan Brunet et monsieur Mario Chouinard à faire des modifications auprès du CAUREQ lorsque nécessaire.

Adopté.

13. Inscription à la conférence de Réseau-Environnement:

2016-110

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Lise Levesque et résolu unanimement d'autoriser l'inscription de monsieur Roger Landry et de monsieur Yanick Ringuette à la 39ième conférence annuelle de Réseau-Environnement qui se tiendra à Rivière-du-Loup, le 19 mai prochain. Les frais d'inscription sont de 60,\$/participant incluant les taxes. Les frais de déplacement seront remboursés aux participants conformément à la réglementation en vigueur.

Adopté.

14. Offre de services pour la formation "Suite Microsoft Office et autres":

2016-111

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement que la municipalité du Village de Price accepte l'offre de services soumise par le CACI de la Mitis pour la présentation de la formation "Initiation aux logiciels Publisher, Excel et Word de la Suite Microsoft Office et autres" pour le prix de 327,\$ plus taxes.

Adopté.

15. Bibliothèque municipale:

15.1 Liste des bénévoles 2016 pour la protection par la CNESST:

2016-112

Conformément aux exigences de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail;

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Nathalie Morissette et résolu unanimement de reconnaître la liste ci-dessous comme étant la liste officielle des bénévoles de la bibliothèque de Price pour l'année 2016 :

Beaulieu Lisette	Deschenes Ginette	Émond Carole
Émond Lucie	Francoeur Christine	Pelletier Louise
Lavoie Reine	Madore Jocelyne	Ménard Florence
Ouellet Nancy	Quinn Lisette	Ross-Plante Mélissa
Roy Lise	Saint-Pierre Johanne	

Adopté.

15.2 Cotisation annuelle au CRSBP du Bas-Saint-Laurent:

2016-113

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement de verser la somme de 8 208,46\$ plus taxes au Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent représentant la cotisation annuelle pour la période du 1er avril 2016 au 31 mars 2017. Cette somme inclus aussi la contribution pour l'achat de livres et le coût d'utilisation du logiciel Symphony.

Adopté.

16. Ouverture des soumissions pour l'achat d'un balai hydraulique Eddynet et son financement:

2016-114

Considérant que la municipalité du Village de Price a présenté un appel d'offres sur invitation auprès de quatre fournisseurs pour l'achat d'un balai hydraulique *Eddynet*;

Considérant que quatre soumissions conformes sont déposées soient par:

- Performance Rimouski S.E.C., au prix de 34 270,\$ plus taxes;
- Équipements Sigma inc., au prix de 35 222,37\$ plus taxes;
- Machinerie JNG Thériault inc., au prix de 35 995\$ plus taxes;

- Équipements SMS, au prix de 36 325,\$ plus taxes;

À cet effet, il est proposé par Yanick Ringuette, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement que la municipalité du Village de Price accepte le prix soumis par le plus bas soumissionnaire soit *Performance Rimouski S.E.C.* et autorise l'achat du balai hydraulique *Eddynet* pour le prix de 34 270,\$ plus les taxes applicables. De plus, il est résolu de financer l'achat dudit balai par le fonds de roulement pour un montant de 35 979.22\$ et la période de remboursement est de 5 ans.

Adopté.

17. Remplacement d'équipements informatiques pour le bureau municipal:

2016-115

Considérant que le matériel informatique utilisé à la réception date de 2009;

Considérant que l'accès au service internet n'est plus possible;

Considérant que l'intervention de deux techniciens n'a pas permis de résoudre le problème;

Il est proposé par Yanick Ringuette, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement d'autoriser le renouvellement des équipements pour un montant de 1 688,\$ plus taxes et ce tel que soumissionné par PG Solutions et incluant les logiciels d'exploitation, la préparation, la configuration et l'installation ainsi que la fourniture des équipements informatiques.

Adopté.

18. Remboursement des intérêts dus à la Financière Banque Nationale inc. le 18 avril 2016:

2016-116

Il est proposé par Lise Levesque, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement de verser la somme de 19 335,\$ à la Financière Banque Nationale inc. pour le remboursement des intérêts échus le 18 avril 2016 pour l'émission du 18 octobre 2011 référant aux financements # 2 et # 3 du projet d'assainissement des eaux, du camion incendie et du projet TECQ 2010-2013.

Adopté.

19. Remboursement des intérêts dus à la Financière Banque Nationale inc le 28 avril 2016:

2016-117

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Nathalie Morissette et résolu unanimement de verser la somme de 7 683,88\$ à la Financière Banque Nationale inc. représentant les intérêts échus le 28 avril 2016 pour l'émission du 28 octobre 2014 référant au projet PIQM 2013-2014.

Adopté.

20. **Divers:**

20.1 **Autorisation pour la présentation d'un feu d'artifice le 1er juillet 2016:**

2016-118

Considérant que le Comité des Fêtes du 100ième de la paroisse planifie organiser un feu d'artifice le 1er juillet 2016 pour souligner la fête du Canada;

Considérant que le feu d'artifice sera présenté par un organisme spécialisé soit "*Productions Royal pyrotechnie inc.*";

A cet effet, il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement que la municipalité du Village de Price autorise le Comité des fêtes du 100ième de la paroisse de Price à présenter un feu d'artifice sur le terrain du parc municipal Albert-Dupont. De plus, il est résolu d'autoriser monsieur Albert Côté, chef aux opérations du service incendie de Price à signer pour et au nom de la municipalité du Village de Price le formulaire d'autorisation. Une copie du certificat d'assurance responsabilité de *Productions Royal pyrotechnie inc* est transmise aux assureurs de la municipalité.

Adopté.

2016-119

20.2 **Achat de bacs verts et de bacs bleus:**

Il est proposé par Lise Levesque, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement d'autoriser l'achat de douze bacs verts et de douze bacs bleus de 360 litres auprès du fournisseur *Gestion USD inc.* au prix de 81,75\$ l'unité.

Adopté.

21. **Période de questions.**

22. **Ajournement:**

À 21 h 30, la séance est ajournée au lundi, 18 avril 2016, à 18 h 30.

Maire

Directrice générale, greffière

Attestation:

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Fabien Boucher, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Fabien Boucher, maire